

AVIS PUBLIC

Avis est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe de la Municipalité de Sainte-Julienne, QUE :

Lors de la séance du conseil qui se déroulera le 12 juin 2023 à 20h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, le conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne prendra connaissance de l'avis du comité consultatif d'urbanisme concernant une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble suivant :

Lot 5 797 561 Rue Pelletier

Objet de la demande de dérogation mineure 2023-0029:

La demande de dérogation mineure 2023-0029 vise à :

- Obtenir l'autorisation afin d'installer une porte coulissante vitrée (porte patio) en façade avant de la résidence, ce qui est normalement proscrit par le règlement de zonage.

Toute personne intéressée peut se faire entendre devant le conseil municipal concernant cette demande au lieu et heure indiqués ci-haut.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, mercredi 24 mai 2023.



Carol Foley
Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe